Nations Unies S/PV.7945



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7945e séance

Lundi 22 mai 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Bermúdez	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko

Ordre du jour

La situation en Iraq

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2017/357)

Quatorzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2017/371)

17-14647 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation concernant l’Iraq

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016) (S/2017/357)

Quatorzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2017/371)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de l’Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/371, qui contient le quatorzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Les jours du soi-disant califat de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) sont comptés, grâce au courage et au patriotisme des forces de sécurité iraquiennes, notamment des forces de mobilisation populaires, des peshmerga et des volontaires tribaux, ainsi qu’à l’endurance du peuple iraquien. La libération de Mossoul est imminente. Les opérations se déplacent maintenant vers les zones et les poches où Daech continue d’être présent, notamment le long des frontières avec la Syrie.

La réunion de la Coalition internationale contre l’EIIL à Washington, le 22 mars, a rappelé clairement que nous devons nous consacrer à deux objectifs : relever le défi de vaincre Daech et mettre l’accent sur la phase de stabilisation et de réhabilitation qui suivra la libération de l’Iraq. L’appui et l’assistance de la communauté internationale à l’Iraq, notamment de la part de ses partenaires régionaux, sont indispensables.

Je suis encouragé par la détermination constante de l’Alliance nationale iraquienne à parvenir à un règlement national. Je prends note également du dépôt tant attendu du document exposant la vision de réconciliation de la coalition des forces iraquiennes, l’Initiative de règlement historique, qui s’accompagne d’une initiative de rétablissement de la confiance. Le 17 mai, à Bagdad, le forum sans exclusive de la communauté turkmène a adopté une vision turkmène commune d’un règlement national fondé sur le respect mutuel de l’égalité des droits et des responsabilités au sein d’un Iraq uni. D’autres groupes, la société civile et certains éléments tribaux continuent de partager leurs visions respectives sur la question de savoir comment, et sur la base de quels principes, reconstruire l’Iraq post-Daech.

La Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq (MANUI) est déterminée à aider les parties iraquiennes à parvenir à un règlement national sans exclusive fondé sur plusieurs principes directeurs : le respect de la Constitution iraquienne et de l’unité de Iraq, une citoyenneté assortie de l’égalité de droits et de responsabilités, la participation au processus politique sur un pied d’égalité, le rejet du terrorisme et la lutte antiterroriste, et le rejet du sectarisme, entre autres.

La réconciliation nationale ne sera couronnée de succès que si elle tient compte des besoins et des attentes de la population, et non des politiciens uniquement. Les femmes et les jeunes, qui représentent plus de la moitié de la population iraquienne, sont une partie prenante clef à cet égard. Sous le titre « Iraq : les jeunes et la coexistence », la MANUI a organisé dans le pays une série de sept manifestations qui ont réuni plus de 750 jeunes participants venus de toutes les provinces iraquiennes.

Ce projet s’est achevé sur une conférence nationale à Bagdad, le 20 mai, qui a appelé à séparer religion et politique, à faire respecter le caractère laïc de l’État, à mettre un terme par la législation au système de quotas communautaires, à réformer les programmes d’enseignement pour promouvoir l’identité iraquienne, le patriotisme et l’esprit de tolérance, et à autonomiser les femmes, en particulier les jeunes femmes.

La défaite imminente de Daech doit permettre de faire avancer d’urgence la réponse apportée aux préoccupations des minorités et les aider à regagner

leurs foyers en toute sécurité. Les minorités d'Iraq, qui continuent d'être confrontées à des défis qui menacent leur existence même, nécessitent une attention spéciale.

Le retour de toutes les personnes déplacées dans les zones libérées doit figurer en tête des priorités du Gouvernement iraquien. Je tiens à signaler que je reste préoccupé par le fait que les retours des personnes déplacées dans les zones libérées depuis longtemps, comme Jurf al-Sakhar ou certains endroits du gouvernorat de Diyala, tardent à se faire. En outre, le cas de plusieurs centaines de disparitions présumées, qui auraient eu lieu l'an dernier à al-Sejar et Saqlaouiya, dans la province d'Anbar, ainsi qu'au poste de contrôle de Razzaza, et, cette année, à Taremia, n'est toujours pas résolu. De plus, certains cas de disparitions résultent des processus de vérification des antécédents dans les zones libérées. L'absence de progrès concernant la question des retours pourrait influer sur la composition démographique et saperait les efforts visant un règlement national.

J'exhorte Bagdad et Erbil à tirer parti du réservoir de bonne volonté accumulée dans le cadre de leur combat commun contre Daech et à entamer d'urgence des négociations et un dialogue politique de haut niveau sur les principales questions en suspens dans les domaines politique, économique et administratif. L'absence de dialogue et de progrès sur les questions telles qu'une fédération en état de fonctionner, basée sur le partenariat, ou la mise en œuvre de l'article 140 de la Constitution, concernant les frontières et territoires contestés, ne pourra que générer de plus en plus de problèmes et tensions.

De hauts fonctionnaires de la région du Kurdistan iraquien ont fait part de leur intention d'organiser un référendum en 2017 sur le futur statut de la région. Ils ont souligné que l'objectif de ce plébiscite serait de faire connaître au monde la volonté du peuple, plutôt que de déclarer immédiatement l'indépendance. De plus, les autorités de Kirkouk ont indiqué être disposées à prendre part au référendum prévu sur le statut futur de la région du Kurdistan iraquien.

Les forces armées turques ont continué sans relâche de mener des frappes aériennes sur ce qu'elles pensent être des positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en Iraq. Pour la première fois, le 25 avril, elles ont effectué une attaque aérienne sur des cibles du PKK dans la région de Sinjar, dans le gouvernorat de Ninive. Les autorités turques ont déclaré que ces frappes se poursuivraient afin d'empêcher le PKK de bénéficier d'un autre sanctuaire et de faire reculer les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale de la Turquie. Le Premier Ministre Al-Abadi a condamné cette attaque, mettant en garde contre ce type d'activités qui sapent les efforts régionaux contre Daech.

Le respect de l'état de droit en Iraq reste faible. Les enlèvements et les prises d'otages, qu'ils répondent à des motifs criminels ou autres, sont un problème de plus en plus grave. Un éminent religieux chiite, Muqtada al-Sadr, a prévenu que le nombre d'enlèvements allait augmenter, une fois - je le cite - que des « milices éhontées » auraient pris le contrôle des zones libérées. Le 11 mai, la cellule de renseignement national dirigée par le Premier Ministre Al-Abadi a abordé les questions des enlèvements et de la criminalité organisée, a pris acte des liens entre terrorisme et criminalité organisée, et a adopté des mesures supplémentaires pour prévenir ces actes et y mettre fin.

Il reste indispensable de garantir la justice et d'établir les responsabilités si nous voulons que la réconciliation communautaire et nationale soit couronnée de succès après le règne de l'EIIL. Tandis que la communauté internationale doit s'employer activement à promouvoir les initiatives visant à ce que les auteurs de crimes internationaux commis en Iraq par Daech répondent de leurs actes - et elle espère à cet égard obtenir l'appui du Gouvernement iraquien –, l'ONU en Iraq collabore avec divers partenaires pour encourager l'établissement des responsabilités au niveau national.

Un calendrier électoral complexe se profile en Iraq, notamment dans la région du Kurdistan, pour 2017 et 2018. Il est d'une importance primordiale que des élections au nouveau Parlement iraquien se tiennent durant son mandat constitutionnel en avril 2018, en préalable à la création du nouveau gouvernement qui guidera l'Iraq lors de l'après-Daech.

Les retards et incertitudes concernant le calendrier électoral, le cadre juridique et institutionnel et les préparatifs des élections sont de plus en plus préoccupants et laissent à penser qu'il ne sera peut-être pas possible d'organiser en septembre 2017 des élections aux conseils provinciaux qui soient propres à garantir leur crédibilité et leur ouverture, ainsi qu'une large participation.

Depuis le début des opérations militaires pour reprendre Mossoul, à la mi-octobre, 700 000 personnes ont fui leurs foyers, et environ un cinquième d'entre elles ont pu rentrer chez elles. Il reste environ 200 000 personnes dans les parties de la ville qui sont

sous le contrôle de l'EIIL, où elles subiraient d'extrêmes pénuries de nourriture et d'eau et sont menacées par les bombardements et les tirs croisés.

Le mécanisme de financement pour la stabilisation mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement a poursuivi son expansion à Ninive également. Plus de 230 projets ont été lancés à Mossoul-Est, avec notamment la remise en état des stations de traitement de l'eau, des sous-stations électriques, des écoles et des établissements de santé. Dans les plaines de Ninive, 130 projets sont en cours, notamment dans les communautés minoritaires durement touchées.

Qu'il me soit permis maintenant de présenter le quatorzième rapport du Secrétaire général concernant les questions des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus ainsi que des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales (S/2017/371).

Le 3 mai, je me suis rendu au Koweït. Tout en prenant acte du fait que ce dossier était relancé, mes interlocuteurs ont de nouveau déploré l'absence de résultats tangibles. Ils ont également fait part d'idées concrètes sur la voie à suivre.

Dans deux jours, l'Iraq accueillera, pour la première fois en 14 ans, la quarante-quatrième réunion de la Commission tripartite. En écho à la déclaration à la presse publiée par le Conseil en juillet 2016, j'exhorte le Gouvernement iraquien à s'acquitter de ses obligations internationales dans ce dossier. Je tiens également à féliciter le Koweït pour l'appui et la compréhension qu'il a toujours témoignés face aux difficultés rencontrées par le Gouvernement iraquien au fil des années.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Kubiš des informations qu'il vient de donner.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M[me] Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé.

Tout d'abord, il nous faut exprimer notre appui au Gouvernement iraquien dans les efforts qu'il déploie pour vaincre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Pour ce faire, alors que la lutte se poursuit pour débarrasser le territoire iraquien des combattants de l'EIIL, nous félicitons les forces de sécurité iraquiennes des mesures qu'elles ont prises pour protéger les civils alors qu'elles s'efforcent de reprendre Mossoul des mains de l'EIIL. Les États-Unis se sont pleinement engagés à protéger les civils dans leurs efforts de lutte contre l'EIIL et attendent de toutes les parties qui combattent l'EIIL qu'elles prennent le même engagement.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois thèmes principaux : la crise humanitaire, le renforcement de la stabilité pour l'avenir et la responsabilité de l'EIIL.

Les États-Unis restent profondément préoccupés par la grave situation humanitaire qui règne en Iraq. Les taux de déplacements quotidiens augmentent et le nombre d'Iraquiens vulnérables est désormais plus élevé qu'à n'importe quel autre moment dans le conflit récent. La situation humanitaire devrait se détériorer tant que les familles ne pourront pas rétablir leurs moyens de subsistance. Nous exhortons les donateurs à contribuer au plan d'intervention humanitaire des Nations Unies de 2017, qui est actuellement financé à hauteur de 28 % seulement. Le financement du plan revêt une importance critique pour aider les personnes dans le besoin.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien, les organismes des Nations Unies et autres organisations humanitaires pour aider les personnes déplacées en augmentant les capacités des secours humanitaires. Nous exhortons les autorités de l'État, y compris dans la région du Kurdistan iraquien, à garantir un accès immédiat aux camps de déplacés, alors que la communauté internationale continue de renforcer les capacités. Les États-Unis encouragent l'ONU à collaborer étroitement avec le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de poursuivre les efforts en vue du retour volontaire et de la réinsertion des personnes déplacées. De même, nous apprécions les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour appuyer le dialogue que le Gouvernement iraquien mène avec les populations minoritaires dans l'ensemble du pays.

S'agissant de l'avenir, les États-Unis restent attachés à un Iraq uni, fédéral et démocratique, tels que défini dans la Constitution iraquienne. Les enjeux pour instaurer durablement la stabilité en Iraq resteront élevés, et le succès dépendra non seulement de l'issue de la campagne militaire, mais aussi des mesures que l'Iraq et la communauté internationale prendront dans les jours, mois et années à venir. Les efforts de stabilisation dirigés par les Iraquiens et appuyés par l'ONU sont plus indispensables que jamais pour promouvoir la réconciliation à l'échelon local et prévenir la résurgence de l'EIIL dans les zones libérées. Nous nous félicitons que la MANUI continue d'œuvrer à la réalisation de ces

objectifs et nous applaudissons les efforts de M. Kubiš en faveur du peuple iraquien.

La bonne gouvernance est également essentielle à une réconciliation durable. C'est pourquoi nous exhortons le Gouvernement iraquien à continuer d'avancer dans la mise en œuvre des réformes politiques, économiques et sociales. Ces réformes sont indispensables pour mettre fin à la corruption et protéger les droits civils et la liberté religieuse de tous les Iraquiens.

Enfin, nous appuyons la proposition faite par le Royaume-Uni de créer un organe d'enquête internationale qui aidera le Gouvernement iraquien à enquêter, établir les faits et recueillir des preuves sur les atrocités commises par l'EIIL et d'autres groupes extrémistes. Nous devons amener les responsables à rendre des comptes. Il sera crucial de déployer des efforts exhaustifs pour assurer la responsabilité et la réconciliation si nous voulons que l'Iraq puisse réaliser son plein potentiel qui, nous le savons tous, est important, et instaurer la paix, la stabilité et la prospérité à long terme pour tous les Iraquiens.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé d'aujourd'hui. Sa mission remplit une fonction importante à un moment critique pour l'Iraq, en appuyant son gouvernement, alors qu'il s'emploie à étendre la stabilité et la sécurité dans l'ensemble du pays.

D'emblée, je tiens à féliciter les femmes et hommes courageux des forces de sécurité iraquiennes. Grâce à leur courage et leur sacrifice, Daech contrôle désormais moins de 12 kilomètres carrés de territoire en Iraq. Bientôt, il ne contrôlera plus rien. Mossoul sera libéré et le soi-disant califat de Daech en Iraq aura vécu. En ce qui nous concerne, le Secrétaire général indique clairement dans son rapport (S/2017/357) que tant que ce jour ne sera pas arrivé – tant que l'Iraq n'aura pas été libéré du terrible fléau de Daech – des familles continueront d'être victimes de violences épouvantables aux mains de ces fanatiques. Nous ne pouvons donc pas relâcher nos efforts. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider.

Le Royaume-Uni félicite le Premier Ministre Al Abadi d'avoir mis la protection des civils au cœur des opérations militaires en Iraq. Il est essentiel que les forces de sécurité iraquiennes continuent de le faire tout au long des dernières étapes qui sont les plus difficiles.

Le Royaume-Uni joue son rôle et soutient les forces de sécurité iraquiennes dans le cadre de la coalition internationale contre Daech. Nous avons fourni près de 220 millions de dollars en aide vitale pour les familles déplacées vulnérables dans tout le pays. Le Royaume-Uni a également annoncé une contribution de près de 12,5 millions de dollars au mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate des Nations Unies aux fins d'appuyer les zones nouvellement libérées. Nous encourageons d'autres donateurs à contribuer au plan d'intervention humanitaire pour l'Iraq.

Le conflit a eu des répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles. C'est pourquoi nous fournissons également 1,2 million de dollars pour aider à mettre en œuvre le plan d'action national iraquien pour les femmes et la paix et la sécurité. Alors que le califat de Daech vit ses derniers jours, la réconciliation politique et la mise en œuvre de réformes seront indispensables en Iraq. Le Royaume-Uni salue les efforts déployés par les dirigeants politiques iraquiens pour promouvoir la réconciliation nationale, et exhorte la MANUI à continuer de faciliter ces efforts. Nous nous félicitons également de l'appui que les voisins de l'Iraq apportent en cette période difficile et les exhortons à continuer de manifester leur solidarité et leur amitié.

Comme le Conseil de sécurité le sait fort bien, la sécurité et la stabilité ne sont rien sans la responsabilité. C'est pourquoi le Royaume-Uni a lancé, de concert avec l'Iraq et la Belgique, un effort mondial visant à traduire Daech en justice. Comme nous l'avons déjà dit, le temps presse. Nous devons commencer à rassembler les preuves de leurs crimes avant qu'elles ne soient perdues. Les zones nouvellement libérées contiennent une multitude de preuves contre Daech que la communauté internationale doit aider l'Iraq à recueillir et à conserver. Le Royaume-Uni travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement iraquien et les partenaires internationaux pour y parvenir.

Je me félicite des discussions que nous avons eues avec le Gouvernement iraquien sur cette question et de la déclaration importante que le Premier Ministre Al Abadi a faite à la fin du mois de mars, demandant au Conseil de sécurité d'adopter une résolution sur la poursuite de Daech pour les crimes commis contre les civils. Cette demande a été faite pendant la visite du Secrétaire général à Bagdad. Nous pensons que la proposition du Royaume-Uni est clairement la voie à suivre pour que le Conseil réponde à l'appel lancé par le Premier Ministre Al Abadi. Nous attendons avec intérêt de travailler avec nos collègues iraquiens afin que la proposition puisse être arrêtée dès que possible.

Alors que la communauté internationale collabore pour vaincre Daech, nous devons également œuvrer de concert pour le faire répondre de ses actes.

Ayant pris l'initiative de la résolution 2107 (2013) au Conseil, le Royaume-Uni se félicite du dernier rapport du Secrétaire général sur la question des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens disparus (S/2017/371). Malheureusement, malgré le renforcement des relations bilatérales entre l'Iraq et le Koweït, aucun progrès n'a été enregistré sur la restitution des biens koweïtiens cette année. Nous exprimons notre appui à toutes les parties dans le cadre des efforts qu'elles déploieront pour réaliser des progrès tangibles au cours de l'année prochaine.

En fin de compte, nous voulons tous voir un Iraq stable, sûr, prospère et unifié. Nous sommes prêts à travailler avec le Gouvernement iraquien et nos partenaires internationaux pour construire l'avenir meilleur que tous les Iraquiens appellent de leurs vœux et méritent. La MANUI jouera un rôle important dans cet effort. Au nom du Royaume-Uni, je remercier le Représentant spécial et son équipe du travail qu'ils accomplissent à un moment important dans l'histoire de l'Iraq.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté attentivement l'exposé du Représentant spécial Ján Kubiš. Nous nous félicitons des efforts dynamiques qui sont déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

La Russie est liée à l'Iraq historiquement. En raison de notre amitié, nous appuyons par le biais de mesures politiques et concrètes les efforts menés par le Gouvernement iraquien pour reprendre le contrôle des territoires saisis par les terroristes et garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Nous appelons de nos vœux l'élimination, le plus rapidement possible, de la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Compte tenu des liens étroits qui existent entre les terroristes iraquiens et syriens, une victoire définitive contre l'EIIL en Iraq est peu probable sans l'éliminer en Syrie. À cet égard, il faut assurer une coordination étroite des opérations internationales de lutte contre le terrorisme afin de lutter contre le terrorisme sur un large front. La Fédération de Russie est prête à coopérer dans le cadre des efforts déployés à cette fin. Nous nous félicitons de l'utilisation par Bagdad des canaux de communication bilatéraux avec ses partenaires régionaux et des efforts qu'il déploie pour maintenir de bonnes relations avec les pays voisins. Il est essentiel que tous les acteurs participant à la lutte contre le terrorisme en Iraq respectent la souveraineté du pays et coordonnent leurs activités avec les autorités de Bagdad.

En dépit de quelques progrès enregistrés par les Iraquiens dans la lutte contre le terrorisme, la situation reste tendue et exige une attention accrue de la part de la communauté internationale en vue d'aider le Gouvernement iraquien. Les terroristes sont encore présents dans plusieurs villes et gouvernorats. Les civils sont utilisés comme boucliers humains et les terroristes utilisent de plus en plus fréquemment des armes chimiques. Nous insistons sur le fait que ces crimes doivent faire l'objet d'une enquête objective, notamment en étudiant la possibilité de mettre en place un mécanisme d'enquête conjoint afin d'aider le Gouvernement iraquien à éliminer ces menaces. Toutefois, nous sommes conscients qu'il est impossible de rétablir la stabilité en Iraq uniquement par l'usage de la force. Parallèlement à la fourniture d'une aide humanitaire, il est essentiel de reconstruire l'infrastructure administrative, commerciale, résidentielle et socioéconomique du pays. Le Gouvernement du Premier Ministre Al Abadi a déjà beaucoup accompli dans ce sens, mais une assistance internationale demeure nécessaire.

Pour normaliser la situation au lendemain du conflit en Iraq, il faut s'attacher à promouvoir un dialogue national, à créer les conditions nécessaires pour que tous les groupes religieux et ethniques puissent participer à ce dialogue et à rétablir la coexistence pacifique entre toutes les confessions en Iraq. Nous estimons que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq doit donner la priorité au concours qu'elle apporte en vue du lancement de ce dialogue en appuyant les initiatives de réconciliation nationales proposées par les différentes forces politiques iraquiennes et en vue de leur transformation en un plan de règlement global en Iraq. Nous rendons hommage à son personnel qui garde le moral alors qu'il poursuit ses activités dans un environnement caractérisé par la menace grave du terrorisme et la guerre en cours avec l'EIIL. L'Iraq a besoin d'une assistance internationale, et il reste encore beaucoup à faire pour normaliser la situation dans le pays.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Le Kazakhstan salue les efforts déployés par la Mission

et le système des Nations Unies pour fournir des services essentiels à la population iraquienne dans un environnement dangereux et difficile.

D'emblée, nous voudrions féliciter l'armée et les forces de sécurité iraquiennes pour le dévouement et le courage dont elles font preuve au quotidien dans leur lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans l'ouest de Mossoul. Nous saluons les combattants qui défendent l'Iraq sous le commandement de l'État et qui font maintenant partie des forces armées iraquiennes en vertu de la loi relative à la Commission de mobilisation populaire. Pour garantir la sécurité et un avenir pacifique en Iraq, aucune arme ne doit échapper au contrôle du Gouvernement.

Le Kazakhstan appuie l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. La communauté internationale doit appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour redynamiser les services publics et promouvoir une gouvernance sans exclusive. Nous tenons à souligner que le relèvement à long terme repose sur le rôle du Gouvernement en matière de prestation de services et d'arrangements de sécurité efficaces pour l'ensemble des communautés. Il est également essentiel de réduire la corruption, de décentraliser les autorités fédérales, de promouvoir la réconciliation nationale et locale et de traduire les auteurs de crimes en justice. Par conséquent, nous voudrions féliciter le Premier Ministre Al Abadi d'avoir exprimé l'engagement de son gouvernement à réaliser ces objectifs en collaboration avec tous les Iraquiens, notamment les femmes et les jeunes. Nous soulignons également l'importance cruciale que revêtent pour l'avenir pacifique de l'Iraq les élections aux conseils de province et de district annoncées par le Conseil des ministres, ainsi que les élections législatives prévues pour avril 2018. Par conséquent, nous appuyons toutes les exigences légitimes en faveur d'une réforme électorale.

Mon pays souligne que l'unité nationale est indispensable en Iraq. Nous estimons que la réconciliation nationale doit demeurer au premier rang des priorités politiques de l'Iraq. Par conséquent, les discussions menées à l'échelle nationale concernant l'Initiative de règlement national de l'Alliance nationale et les relations entre le Gouvernement fédéral et les différentes régions revêtent la plus haute importance. Nous soulignons en particulier l'importance de la coopération militaire entre les forces de sécurité nationales et régionales en Iraq et appelons les régions à rester engagées en faveur d'un dialogue constructif avec Bagdad.

Le Kazakhstan souligne l'importance de protéger les civils iraquiens et de fournir un accès humanitaire complet et immédiat aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires. Nous insistons sur la nécessité d'apporter un appui en vue d'assurer le retour des personnes déplacées et la sécurité publique dans les zones libérées. Les recommandations relatives à la reconstruction, au retour des personnes déplacées et au traitement équitable des détenus doivent être mises en œuvre rapidement et efficacement. Nous appuyons la déclaration publiée le 24 mars par le Coordonnateur humanitaire pour l'Iraq soulignant la responsabilité qui incombe à l'ensemble des parties de tout faire pour protéger les civils, notamment d'interdire l'emploi des populations comme boucliers humains et l'utilisation aveugle de la puissance de feu. Par ailleurs, nous condamnons l'EIIL qui recourt à de telles méthodes.

Nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2347 (2017), dans laquelle le Conseil a condamné la destruction illégale du patrimoine culturel et le pillage et la contrebande de biens culturels dans le contexte de conflits armés, notamment par des groupes terroristes. Cette résolution peut faciliter la recherche d'objets artisanaux sortis clandestinement d'Iraq par l'EIIL.

Tous les États Membres, et en particulier les pays arabes, doivent affirmer leur attachement à un partenariat avec l'Iraq visant à extirper le terrorisme et à favoriser la sécurité et la coopération politique, économique, culturelle et éducative. Par conséquent, nous saluons les résultats de la réunion au sommet de la Ligue des États arabes, tenue en mars en Jordanie, et la volonté exprimée par les homologues arabes de lutter contre l'EIIL et de fournir une aide humanitaire, économique et de développement. La coopération régionale entre l'Iraq et les autres pays arabes est d'une importance fondamentale et la déclaration finale du Sommet affirme que la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Iraq sont les pierres angulaires de la sécurité arabe.

Enfin, nous nous devons d'appuyer les échanges que mène le Représentant spécial avec tous les secteurs et toutes les communautés de la société iraquienne afin de favoriser un dialogue politique inclusif et d'améliorer la prestation des services publics dans le but d'édifier un État solide et de parvenir à la réconciliation nationale dans l'Iraq post-EIIL. Nous espérons que cela permettra de formuler une nouvelle vision et de raviver l'espoir en Iraq conformément à l'Initiative de règlement historique présentée par l'Alliance nationale.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier l'Uruguay d'avoir convoqué la présente séance et le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé.

Sous la houlette du Premier Ministre Al Abadi, le Gouvernement iraquien a fait des progrès s'agissant de promouvoir la réforme des institutions gouvernementales, de faciliter la réconciliation nationale, de lutter contre le terrorisme, d'améliorer la situation humanitaire et de favoriser le développement économique. La Chine salue toutes ces réalisations. Nous espérons que l'Iraq pourra garantir la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire national le plus rapidement possible et que le peuple iraquien pourra bientôt vivre dans la paix et le calme.

À l'heure actuelle, l'Iraq est toujours confronté à tout une éventail de problèmes sur le plan politique, économique et humanitaire et en matière de lutte contre le terrorisme. La communauté internationale doit continuer d'accorder toute son attention à l'Iraq, renforcer son action dans le pays, aider toutes les parties concernées à rester déterminées à résoudre leurs différends de manière appropriée grâce au dialogue politique, appuyer le Gouvernement iraquien dans la promotion de la réconciliation nationale dans tout le pays et apporter son appui à l'ONU pour qu'elle continue à jouer un rôle de bons offices et de coordination.

Depuis sa création, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a joué un rôle important en appuyant les efforts du Gouvernement iraquien pour promouvoir un dialogue politique sans exclusive, la réconciliation nationale et la reconstruction et en coordonnant l'assistance internationale. La Chine soutient les activités du Représentant spécial, M. Kubiš, et apprécie les efforts de la MANUI. Nous espérons que la communauté internationale continuera de soutenir la MANUI dans l'accomplissement de son mandat.

La Chine se félicite des efforts du Gouvernement iraquien pour maintenir la stabilité à l'intérieur du pays. La Chine appuie l'activité de la communauté internationale, qui prête à l'Iraq son assistance pour lutter contre le terrorisme. Dans le contexte plus général du maintien de la stabilité au Moyen-Orient, la communauté internationale doit améliorer sa coordination, adopter des normes unifiées et réagir avec force de manière à empêcher les organisations terroristes de menacer la région, et pas seulement elle.

La Chine apprécie les efforts continus de l'Iraq pour améliorer ses relations avec le Koweït et d'autres pays de la région et elle l'encourage à collaborer avec les pays de la région concernés pour résoudre les problèmes en suspens par le dialogue et la consultation. Dans le même temps, la Chine espère que ces pays respecteront pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq et contribueront ă sa stabilité et son développement.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer en remerciant le Représentant spécial, M. Kubiš, de son exposé, ainsi que de son dévouement et son énergie à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI), qui cherche à remplir son important mandat dans ce qui demeure un environnement fort difficile. Les récents attentats-suicides commis à Bagdad et Bassorah nous rappellent encore une fois que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent se poursuit et doit être l'une de nos principales priorités.

Nous réaffirmons notre appui au Premier Ministre Al Abadi, et nous nous félicitons des progrès continus des forces iraquiennes dans la campagne de Mossoul, avec l'aide de la coalition contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et grâce à la coordination permanente entre toutes les unités présentes sur le terrain.

Les besoins humanitaires, à Mossoul et dans ses environs, sont sans précédent et augmentent, étant donné le vaste afflux ininterrompu de personnes déplacées en provenance de la vieille ville. Nous félicitons les Nations Unies et leurs partenaires, ainsi que les autorités iraquiennes, de leur remarquable travail s'agissant de fournir une aide d'urgence et un abri avec rapidité et efficacité. L'Italie continuera de soutenir leurs efforts. Nous restons extrêmement préoccupés de savoir que de nombreux civils innocents sont encore pris au piège dans les zones contrôlées par les militants de Daech, qui continuent de les utiliser comme boucliers humains et de les empêcher de s'échapper. Il est donc capital que les forces de sécurité restent soucieuses avant tout de limiter au minimum les pertes civiles et de respecter le droit international durant leurs opérations militaires.

Les rapports sur la réduction en esclavage de femmes, surtout de femmes yézidies, et sur les violences sexuelles à leur encontre, qui se poursuivent du fait de Daech sont non moins épouvantables. Nous saluons la détermination des autorités iraquiennes de faire face aux problèmes posés par la violence sexuelle liée aux conflits en veillant à la pleine application du

communiqué signé l'an dernier avec les Nations Unies. Nous continuerons de fournir un soutien financier aux programmes d'assistance psychosociale destinés aux victimes. Il faut en toute priorité faire rendre compte de ces actes, ainsi que des nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par Daech. L'appel lancé par le Premier Ministre Al Abadi,à une initiative du Conseil de sécurité en la matière constitue un important pas en avant. L'Italie se tient prête à œuvrer avec tous les partenaires pour avancer la cause de la justice et prévenir l'impunité, tout en gardant à l'esprit l'importance de l'appropriation nationale.

Alors que la défaite militaire de Daech en Iraq se rapproche, nous ne devons pas oublier que la lutte contre le terrorisme est une lutte à long terme et qu'elle impose de mettre l'accent sur une stratégie et la prévention, ainsi que de montrer une détermination à s'attaquer aux causes politiques profondes du phénomène qu'est le terrorisme. L'unité de dessein qu'a dégagé la lutte contre Daech est une occasion d'avancer sur la voie de la réconciliation nationale. Le concept de citoyenneté iraquienne pour tous, fondé sur la participation démocratique et les droits de l'homme, offre un moyen d'échapper à l'intolérance religieuse et sectaire ainsi qu'au tribalisme, et d'aller vers la réconciliation nationale.

Afin de prévenir la résurgence de Daech, il faut viser avant tout à instaurer la stabilité dans les zones libérées. En tant que membre de la coalition assurant la formation des forces de police iraquiennes, mon pays attache la plus haute importance à cet objectif. Une force de police efficace et professionnelle, qui instaure la sécurité et promeuve l'état de droit en forgeant un solide partenariat avec les communautés locales, sera essentielle pour éviter une résurgence de la menace terroriste.

Nos « Carabinieri » ont déjà formé plus de 7200 membres des forces de police locale et fédérale et des efforts sont en cours pour élargir leur capacité. De plus, l'Italie est prête à prendre contact avec le Gouvernement iraquien afin de préserver et consolider les résultats déjà atteints en vue d'amplifier les activités de réforme du secteur de la sécurité. Ceci inclut une formation spécifique concernant la protection du patrimoine culturel et la prévention du trafic illicite des artéfacts.

Je tiens à remercier le Secrétaire général d'avoir mentionné dans son rapport (S/2017/357) la résolution 2347 (2017). Cette résolution, initiative conjointe de la France et de l'Italie, fournira un outil utile pour intégrer la dimension culturelle dans les efforts de redressement après le conflit.

La stabilité consiste aussi à assurer des conditions socioéconomiques adéquates dans les zones libérées pour que les personnes déplacées, à leur retour, puissent espérer en l'avenir dans leurs communautés d'origine. L'Italie soutient l'excellent travail qu'accomplit le Programme des Nations Unies pour le développement en coordination avec les autorités iraquiennes. Nous réaffirmons aussi notre approbation de l'approche tolérance zéro face à la corruption. Il est tout aussi crucial d'obtenir des résultats sur le plan de la réforme politique. Nous encourageons les autorités iraquiennes à progresser vers un ensemble de mesures législatives visant à instaurer une bonne gouvernance, notamment un cadre actualisé garantissant des élections provinciales et législatives qui soient équitables et transparentes.

Une bonne marche du programme de réformes sera essentielle s'agissant de lancer un élan vers la réconciliation nationale entre les divers groupes ethniques et religieux de la société iraquienne. L'Italie prêtera son appui à un processus politique inclusif, mené avec sa pleine appropriation par l'Iraq et facilité par la MANUI, qui conduira à un règlement national où toutes les composantes ethniques et religieuses trouveront leur place. Pour que la réconciliation réussisse, il faut aussi s'occuper du rôle et du statut des minorités iraquiennes. Ces groupes représentent une composante intégrale de l'histoire et de la société du pays. Nous suivons de près la situation de chaque communauté en Iraq; elles ont exprimé à maintes reprises aux autorités iraquiennes leur espoir, qui est aussi le nôtre, que l'égalité, le respect mutuel et la liberté religieuse seront garantis à tous les groupes et confessions. Ce principe doit s'appliquer aux niveaux tant national que local, surtout à Mossoul et Ninive, où il sera crucial d'instituer une bonne gouvernance et d'encourager l'inclusion et la coexistence.

L'Italie est résolument attachée à la paix et la stabilité à long terme de l'Iraq. Comme le Secrétaire général l'a souligné durant sa visite en mars, nous sommes à un moment historique pour le pays, où toutes les parties intéressées dans la communauté internationale, notamment les pays voisins et les partenaires régionaux, doivent s'unir dans un esprit de solidarité afin d'aider l'Iraq à tracer sa voie vers un avenir stable, démocratique et prospère.

M. Bessho (japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Ján Kubiš de son exposé riche

d’informations. Je le félicite aussi de ses efforts inlassables au service de la réconciliation nationale et de la stabilité en Iraq.

Avant de commencer ma déclaration, j’affirme que le Japon condamne fermement les attaques terroristes commises à Bagdad et Bassorah. Je tiens à exprimer mes sincères condoléances aux familles des victimes, et nous prions pour la convalescence rapide des blessés.

Le Japon soutient le Gouvernement iraquien, qui se trouve aux premières lignes de la lutte contre le terrorisme, en particulier contre l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL). Après la libération de l’est de Mossoul, les forces de sécurité iraquiennes, avec l’appui du Groupe de forces interarmées multinationales, sont en train de reprendre l’ouest de Mossoul. Nous sommes encouragés d’apprendre que cette opération sera bientôt achevée. Aujourd’hui, je voudrais mettre l’accent sur la protection des civils, la situation humanitaire et la réconciliation nationale.

D’abord, la protection des civils est un problème immédiat dont toutes les parties en Iraq doivent s’occuper, en particulier dans le contexte des opérations de libération. Environ 200 000 personnes vivent dans les secteurs de l’ouest de Mossoul contrôlés par l’EIIL. Le Japon approuve l’engagement du Gouvernement iraquien à placer la protection des civils au centre de son action militaire. La tactique des opérations doit toujours être conçue en vue de limiter au minimum l’impact sur les civils, en fonction des enseignements tirés d’opérations passées. En outre, toutes les parties, notamment les forces de sécurité iraquiennes et les peshmerga, doivent garder à l’esprit que les atteintes aux droits de l’homme ne peuvent conduire qu’à plus d’hostilité et de violence. Toute atteinte aux droits de l’homme, qu’elle soit commise à l’encontre des Chiites, des Sunnites, de la minorité yézidie ou d’autres, est simplement inacceptable. Personne n’y gagne en Iraq, sauf les terroristes. La protection des civils n’est pas qu’une obligation. Elle réprime aussi la volonté de représailles et est fondamentale pour la pérennisation de la paix.

Deuxièmement, la situation humanitaire en Iraq est un défi grave, aussi bien dans l’immédiat qu’à long terme. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 11 millions de personnes ont besoin d’assistance humanitaire en Iraq, dont 3,1 millions de déplacés. La situation humanitaire des personnes déplacées par les combats est particulièrement grave, notamment celle d’environ 678 000 de personnes qui ont été déplacées de Mossoul.

Le Japon félicite les Nations Unies et tous les travailleurs humanitaires en Iraq des efforts inlassables qu’ils déploient dans des circonstances extrêmement difficiles. Le Japon est un fervent défenseur de l’assistance humanitaire et de la stabilisation en Iraq, notamment avec une contribution de 100 millions de dollars annoncée en janvier. Cette somme est déjà en train d’être décaissée par le truchement de différentes organisations internationales, comme le Programme des Nations Unies pour le développement, pour appuyer la réhabilitation rapide de l’infrastructure clef et des moyens de subsistance dans les zones nouvellement libérées. Le Japon est fermement déterminé à continuer à apporter ce genre d’appui. Le Japon appelle la communauté internationale à poursuivre son appui robuste à l’Iraq.

Enfin, la réconciliation nationale est la condition la plus essentielle pour un Iraq pacifique et stable. L’opération menée pour libérer Mossoul se poursuit, mais il n’est pas trop tôt de parler de la phase qui suivra la libération. Sans véritable réconciliation nationale, la paix ne peut être durable en Iraq. L’unité démontrée par le peuple iraquien dans la lutte contre l’État islamique d’Iraq et du levant (EIIL) doit davantage être renforcée durant la phase qui suivra la défaite de l’EIIL.

Nous nous sommes félicités de la visite effectuée par le Secrétaire général Guterres en Iraq en mars. J’ai particulièrement apprécié le fait qu’il ait pris part aux discussions sur la réconciliation nationale. Les efforts de l’Iraq concernant la réconciliation nationale n’ont pas encore donné des résultats suffisants. Le Japon appelle les parties en Iraq, notamment les représentants des partis politiques, les chefs religieux et les dirigeants communautaires, à tout mettre en œuvre pour promouvoir la réconciliation nationale.

Le rôle de la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq est aussi crucial s’agissant d’appuyer les efforts que font les Iraquiens aux fins de la réconciliation nationale. Je remercie M. Kubiš de son engagement actif aux côtés du Gouvernement, des autres dirigeants politiques et de la société civile. Je salue en particulier l’initiative « L’Iraq : les jeunes et la coexistence » ». Investir dans l’avenir via la jeunesse est une approche que le Japon a adoptée dans plusieurs pays ayant besoin de réconciliation.

Le Japon continuera d’aider fermement l’Iraq et la MANUI dans leurs efforts visant à réaliser la

réconciliation nationale. Nous attendons avec intérêt de voir des résultats concrets.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2017/357) présenté par son Représentant spécial et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš, et assurons ce dernier de notre appui le plus ferme dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées.

Nous apprécions aussi l'important travail qu'effectue la MANUI dans le cadre de son mandat ainsi que le dialogue qu'elle mène et la coordination qu'elle assure aux fins du renforcement du processus de pacification du pays.

Nous saluons et encourageons la lutte résolue et déterminée menée par les forces de sécurité iraquiennes contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), la priorité étant accordée à la protection des civils et de l'infrastructure civile. Nous soulignons que, dans la mesure où ce groupe terroriste est expulsées et les populations sont libérées de son emprise, il importe de s'assurer que l'aide humanitaire fournie par les Nations Unies est acheminée et qu'elle parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous trouvons préoccupéant que, selon le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé publié le 15 mai, depuis le début des opérations antiterroristes à Mossoul en octobre 2016,, plus de 650 000 personnes ont été déplacées et plus de 12 000 autres ont été blessées par les combats en cours dans cette région. En outre, selon le rapport du Secrétaire général, rien que durant la période allant de février à avril de l'année en cours, 908 civils – hommes, femmes et enfants – ont été tués, portant le nombre total des victimes du conflit à plus de 80 000 personnes.

Nous sommes profondément préoccupés par la puissance de frappe démontrée par l'EIIL et les tactiques de terreur qu'il emploie, menant ses attaques à l'aide d'engins aériens sans pilote ou drones contre la population civile, disséminant des engins explosifs improvisés et utilisant des civils innocents comme boucliers humains. À cet égard, nous réitérons notre condamnation la plus ferme de tous les actes de terrorisme, qui sont des actes criminels injustifiables, où qu'ils soient commis et quels qu'en soient les auteurs. De la même manière, nous condamnons dans les termes les plus sévères l'utilisation lâche des enfants et des femmes comme boucliers humains et nous réaffirmons qu'il importe que tous les États la combattent par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies et aux autres obligations découlant du droit international.

L'État plurinational de Bolivie salue les efforts des Iraquiens et leur volonté de parvenir à un accord politique et social historique, qui débouche finalement sur l'instauration de la paix et à sa consolidation, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. À cet égard, nous attendons avec intérêt la tenue d'élections et espérons que le calendrier électoral et les mécanismes juridiques nécessaires pour garantir son respect seront le résultat d'un consensus entre toutes les parties et acteurs intéressés, dans l'intérêt de la population en général.

De même, nous demandons à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq d'aider et d'accompagner de la meilleure façon possible ce processus. Nous saluons aussi le soutien exprimé par la Ligue des États arabes à la réunion au sommet qui a eu lieu en Jordanie le 29 mars, lors de laquelle il a été affirmé que la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Iraq sont les pierres angulaires de la sécurité de toute la région arabe.

Par ailleurs, nous apprécions les efforts que faits le Gouvernement iraquien pour identifier les citoyens koweïtiens qui auraient été enterrés en territoire iraquien, et aussi pour identifier et retrouver les biens pillés durant le conflit. Nous soulignons la coopération constante et active qui existe entre le Koweït et l'Iraq en vue de se conformer à leurs obligations internationales.

Enfin, nous appelons les parties impliquées à trouver un moyen qui permette aux Iraquiens de se réconcilier et de parvenir à une paix définitive par le biais d'un processus dirigé par les Iraquiens et dans leur intérêt.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2017/357) dont nous sommes saisis aujourd'hui, et son Représentant spécial de son exposé détaillé au Conseil de sécurité. Nous apprécions le travail que M. Kubiš et son équipe sont en train d'effectuer sur le terrain, souvent dans des conditions très difficiles. Nous nous sommes aussi félicités de la visite effectuée dernièrement par le Secrétaire général en Iraq.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre fort appui au Premier Ministre Al Abadi, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple iraquiens en cette période critique pour

le pays. L'offensive menée contre Daech à Mossoul et au-delà est une lutte non seulement pour recouvrer le territoire iraquien, mais aussi pour défaire un ennemi qui constitue une menace pour nous tous. C'est pour cette raison que la Suède est en train d'accroître sa contribution à la coalition mondiale contre Daech.

En luttant contre une idéologie dénuée de toute décence et ou humanité, il est impératif que nous défendions les principes et les valeurs que nous partageons et pour lesquels nous menons ce combat. Dans le contexte de l'offensive en cours, cela signifie veiller à ce que les civils soient protégés. La situation humanitaire dans la partie ouest de Mossoul est très préoccupante. Nous nous félicitons de l'action humanitaire menée à ce jour par les autorités iraquiennes, les Nations Unies et leurs partenaires. Nous soulignons qu'il importe de continuer de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils durant la difficile phase finale de libération de Mossoul. Nous sommes aussi préoccupés par la présence d'acteurs armés dans et autour des camps de déplacés et des abris d'urgence, compromettant ainsi leur caractère civil.

Comme le Coordonnateur des opérations humanitaires en Iraq l'a indiqué clairement, d'autres besoins humanitaires importants risquent de se faire sentir avant la fin de l'opération en cours à Mossoul, et la fin de l'opération ne sera pas le bout du chemin. Des efforts de stabilisation de grande ampleur seront requis pendant longtemps. La Suède contribue tant à l'intervention humanitaire qu'à la stabilisation post-Daech, par l'intermédiaire du mécanisme de financement mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous appelons tous les États Membres de l'ONU et les autres partenaires à faire montre de solidarité avec l'Iraq et à contribuer financièrement à l'aide humanitaire et aux efforts de stabilisation.

Durant la période qui s'annonce, un leadership fort sera exigé du Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, et sous l'œil constant du Conseil de sécurité. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a le potentiel nécessaire pour continuer de contribuer notablement à prévenir la reprise du conflit en affectant ses efforts et ses ressources de manière stratégique. Je voudrais donc examiner certains des principaux obstacles à la pérennisation de la paix en Iraq une fois achevée l'offensive contre Daech.

Premièrement, la réconciliation sera impérative pour instaurer un Iraq stable et prévenir de futurs conflits. Un leadership iraquien fort sera nécessaire pour aider à réunir les nombreuses initiatives en cours sous la bannière d'un plan commun, assorti de propositions concrètes pour renforcer la confiance entre les différentes composantes de la population iraquienne. Nous encourageons la MANUI à continuer d'intensifier ses efforts de réconciliation et sa coordination au sein de la famille des Nations Unies, avec d'autres initiatives et avec les parties prenantes iraquiennes. La réconciliation doit être ouverte à tous si elle veut être couronnée de succès. Dans ce contexte, l'initiative du PNUD visant à accroître la participation de la société civile au processus de réconciliation mérite un appui robuste de notre part. Par ailleurs, un engagement constructif de la part des acteurs régionaux et internationaux sera indispensable à ces efforts de réconciliation.

Pour instaurer un nouvel avenir pour l'Iraq, il sera indispensable de prendre acte du passé, si difficile cela soit-il. L'établissement des responsabilités sera crucial pour la réconciliation. La Suède est favorable aux initiatives visant à renforcer l'application du principe de responsabilité pour les violations du droit international et les crimes commis pendant tout le conflit. Il est également essentiel de consolider le système juridique iraquien, et nous encourageons les partenaires internationaux à envisager de quelle manière ils peuvent appuyer ces efforts. Nous invitons également la MANUI à intensifier la diplomatie préventive pour faciliter le dialogue entre Bagdad et Erbil. À cet égard, nous faisons écho aux encouragements prodigués par le Secrétaire général aux dirigeants politiques de Bagdad et d'Erbil afin qu'ils ouvrent un dialogue constructif sur les questions en suspens.

Deuxièmement, le renforcement d'institutions ouvertes à tous et équitables doit être une priorité pour la période à venir. La MANUI a un rôle de conseil et d'assistance important à jouer auprès des autorités iraquiennes pour les aider à renforcer l'état de droit et le respect des droits de l'homme, y compris les droits des minorités. La liberté d'expression est un élément important d'une démocratie qui fonctionne. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par les informations récentes sur la disparition de militants politiques et de journalistes. La mise en place d'un secteur de la sécurité au service de toute la société iraquienne sera également d'une importance critique pour la stabilité future. Les travaux en cours pour réformer le secteur de la sécurité sont encourageants, et nous espérons que l'Union européenne sera en mesure d'accroître son engagement en faveur de la stabilisation civile à long terme et de

renforcer son appui au secteur de la sécurité en Iraq dans un avenir proche.

Troisièmement, comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué, l'égalité des sexes est au cœur des efforts de relèvement après un conflit. Nous nous félicitons de la création de la Direction de l'autonomisation des femmes et prions instamment le Gouvernement de financer et de mettre en œuvre les objectifs énoncés dans le plan d'action national sur la résolution 1325 (2000). La MANUI doit faire plus pour accroître la participation des femmes aux efforts de réconciliation et à la gouvernance après Daech.

Enfin, nous appelons le Parlement iraquien à adopter sans tarder des lois électorales et à organiser des élections parlementaires et provinciales. Dans ce contexte, nous soulignons qu'il importe que les travaux de la Haute Commission électorale indépendante soient empreints de transparence.

Pour terminer, je dirai que le Gouvernement et le peuple iraquiens sont à présent sur le point de délivrer des tyrans de Daech les dernières zones de leur pays. Après la libération, ils devront porter leur attention sur la réconciliation et l'édification d'un État iraquien représentant tous les Iraquiens. Pour cela, il faudra engagement et détermination. Il importe que, au sein de la communauté internationale, nous continuions de les soutenir dans cet effort.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos condoléances au Gouvernement et au peuple iraquiens après les récentes attaques terroristes abjectes perpétrées à Bagdad et dans la province méridionale de Bassorah.

Nous tenons également à remercier de son exposé le Représentant spécial, M. Jan Kubiš.

Je félicite les forces de sécurité iraquiennes et la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) de leurs efforts pour libérer Mossoul. Nous espérons que la fin de cette opération est proche et que les civils locaux, qui ont énormément souffert sous le monstrueux joug de l'EIIL, seront enfin libérés. La récente déclaration du porte-parole militaire de la Direction conjointe des opérations inspire une confiance ô combien nécessaire, puisqu'il a affirmé que Daech avait été chassé de près de 90 % de l'ouest de Mossoul.

Il est consternant que l'EIIL continue de se servir des civils comme de boucliers humains. C'est pourquoi nous appelons de nouveau à faire en sorte que la protection des civils reste la première des priorités pour les forces de sécurité iraquiennes et la Coalition, même si cela entraîne un ralentissement des avancées enregistrées sur le plan militaire. Pour éviter de nouvelles pertes parmi les civils, il ne faut s'épargner aucun effort pour les sensibiliser et leur donner des informations vitales sur l'évolution de la situation sur le terrain, en recensant les voies de repli et en veillant à des procédures de sélection transparentes.

Une autre tendance inquiétante qui requiert notre attention est que, depuis le début de l'opération en octobre de l'année dernière, les personnes déplacées près de Mossoul sont désormais au nombre de 670 000, et 200 000 autres personnes pourraient fuir la ville dans les jours à venir. Nous nous inquiétons donc du fait que, si cette tendance se poursuit, il n'y aura plus de place dans les camps, qui sont pour la plupart déjà complets. Des mesures rapides s'imposent, et nous tenons à féliciter le Gouvernement iraquien et tous les partenaires humanitaires pour les efforts qu'ils déploient afin de transférer les personnes déplacées vers d'autres camps plus éloignés de Mossoul. J'espère que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, avec l'appui de la communauté internationale, continuera d'aider le Gouvernement iraquien à mobiliser les ressources nécessaires pour relever les défis mentionnés.

L'Ukraine est encouragée par l'annonce que les parties prenantes iraquiennes œuvrent sans relâche au processus de réconciliation nationale. Il est louable que la Coalition des forces iraquiennes ait présenté son initiative de règlement historique, et que l'Alliance nationale ait présenté l'Initiative de règlement national. L'Iraq doit unir sa population, toutes origines ethniques et croyances religieuses confondues. Seuls des efforts de réconciliation nationale ouverts à tous pourront guérir les blessures que le pays a subies et contribueront à un règlement national durable.

Mme Gueguen (France) : Je remercie M. Jan Kubiš pour son exposé, ainsi que pour son travail remarquable sur le terrain. La France renouvelle son soutien à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et la remercie, ainsi que le Secrétaire général pour son dernier rapport (S/2017/357), paru il y a quelques semaines.

À la suite des orateurs précédents, je souhaiterais évoquer la situation sous trois angles : sécuritaire, humanitaire et enfin politique.

Sur le plan militaire tout d'abord, la France salue le courage et la détermination des forces iraquiennes. Avec l'appui de la Coalition, elles ont remporté des victoires décisives contre Daech, qui a perdu près des deux tiers des territoires qu'il contrôlait au plus fort de son expansion. À Mossoul, en particulier, les forces iraquiennes ont effectué une percée significative depuis le déclenchement de l'offensive dans les quartiers ouest. Nous nous félicitons par ailleurs du lancement de l'opération par l'armée iraquienne contre Daech dans la zone « Kilomètre 160 », dans le but de sécuriser Routba.

Ces succès renforcent d'autant l'importance de rester exigeants et vigilants en matière humanitaire, notamment s'agissant de la protection des civils. La France rappelle son attachement à ce que toutes les forces opèrent sous le strict contrôle des autorités iraquiennes, et salue les dispositions prises par le Gouvernement iraquien en vue de faire de la protection des civils, conformément au droit international humanitaire et des droits de l'homme, une priorité dans la planification des opérations. Les dernières avancées des forces de sécurité iraquiennes pour reprendre Mossoul ont provoqué une grande vague de déplacés. Tout doit être mis en œuvre pour apporter assistance à ces derniers. La France est très inquiète du sort des civils piégés dans Mossoul et se tient aux côtés des autorités iraquiennes pour continuer à mobiliser la communauté internationale.

Je tiens à réitérer nos plus vives condamnations des violences et exactions commises par Daech, dont l'utilisation de la population civile comme bouclier humain. Tout doit être mis en œuvre pour faciliter le retour durable et volontaire des populations civiles et notamment des personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, lorsque les conditions de sécurité et de développement le permettront. Il en va de la dignité de ces personnes et, au-delà, du maintien de la diversité et du pluralisme ethnique et religieux dans la région. La France est engagée, comme le Conseil le sait, dans le cadre du Plan d'action de Paris, présenté par la France et la Jordanie lors de la Conférence internationale sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient, qui s'est tenue à Paris le 8 septembre 2015, et dont la première conférence de suivi se tiendra à Madrid mercredi 24 mai.

Nous soutenons les actions humanitaires et de stabilisation sur le terrain afin d'offrir aux populations déplacées des conditions de vie satisfaisantes et de favoriser, lorsque c'est possible, leur retour dans leur ville et village d'origine. Les projets d'aide au retour actuellement mis en œuvre se focalisent principalement sur le déminage, le relèvement socioéconomique et le redémarrage des services publics de base selon une logique intégrée et géographiquement ciblée.

Je souhaite aussi évoquer la lutte contre l'impunité, qui est une composante essentielle du mandat de la MANUI. L'urgence doit aujourd'hui aller à la collecte et à la préservation des éléments de preuves dès que possible, pour que l'authenticité des pièces soit protégée et que ces pièces soient ensuite transmises et examinées par la juridiction compétente, le moment venu. La France soutiendra les efforts en ce sens, en appui du Gouvernement iraquien. Le Premier Ministre, M. Haider Al Abadi, a appelé le Conseil de sécurité à agir. Nous devons prendre nos responsabilités. Il ne pourra y avoir de paix durable sans justice.

Face à l'ampleur de ces défis, il faut saluer le travail de l'ONU et de ses partenaires, en lien avec le Gouvernement iraquien, pour prévoir et fournir l'assistance humanitaire dans ces conditions difficiles et permettre d'accueillir dans des structures d'urgence les civils fuyant les combats. La priorité doit également être accordée au renforcement des efforts de stabilisation déjà considérables, déployés par les autorités iraquiennes et le Programme des Nations Unies pour le développement dans les zones libérées du joug de Daech.

En parallèle de ces efforts doit également être assurée la protection du patrimoine culturel, comme le représentant de l'Italie l'a rappelé, qui ne peut être négligée au vu de l'ampleur des destructions constatées en Iraq. Nous devons faire preuve de la plus grande vigilance pour lutter contre tous les trafics et faire usage de tous les outils à notre disposition, et notamment de la résolution 2347 (2017) que nous avons portée conjointement avec l'Italie et dont le Secrétaire général fait mention dans son rapport (S/2017/357).

Au-delà de l'urgence, il faut aussi et surtout préparer dès à présent le jour d'après pour éviter tout vide sécuritaire et de gouvernance, avec un plan politique de gouvernance inclusif pour Mossoul et sa région. En effet, gagner la guerre ne suffit pas. Il faudra instaurer durablement la paix.

La défaite durable et totale de Daech repose, en effet, sur une solution globale, politique et inclusive, répondant aux aspirations de toutes les composantes de la population iraquienne dans le respect à la fois de sa diversité et de l'unité de l'Iraq. Il est urgent de permettre la réintégration politique et institutionnelle,

économique et sociale de toutes les composantes de la société, et des sunnites en particulier, sans quoi le chaos ne fera que revenir. Nous saluons les progrès déjà réalisés et appelons le Gouvernement iraquien à accélérer l'adoption et la mise en œuvre des réformes en faveur de la réconciliation nationale et à mettre en place une gouvernance inclusive, aux niveaux national et local, ainsi que des forces de sécurité locales acceptées par la population. Notre soutien au Premier Ministre Al Abadi est essentiel pour qu'il parvienne à relever ces défis immenses dans un contexte préélectoral tendu.

Enfin, nous encourageons Erbil et Badgad à poursuivre leur dialogue, qui a permis de définir les modalités d'un accord pour les opérations de Mossoul, sur le plan politique, pour résoudre les différends qui les opposent et poser les premiers jalons d'une solution durable, dans le plein respect de l'unité de l'Iraq. Face à l'ampleur de ces défis, notre soutien collectif et continu aux autorités iraquiennes est indispensable.

M. Ciss (Sénégal) : J'aimerais à mon tour remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour sa présentation du rapport sur la situation en Iraq (S/2017/371), mais aussi pour ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la stabilité dans ce pays.

S'agissant de la situation sécuritaire en Iraq, la délégation sénégalaise voudrait se réjouir des avancées notables qui ont été obtenues dans la lutte contre Daech, y compris dans la partie occidentale de Mossoul. De telles avancées traduisent, bien sûr, les efforts courageux et déterminés fournis par la vaillante armée iraquienne, avec le soutien des acteurs locaux et de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, pour venir à bout de l'organisation terroriste, tout en faisant de la protection des civils une priorité.

Parallèlement aux succès, notamment militaires, qui ont été enregistrés dans le cadre de la lutte pour l'éradication de ce groupe terroriste et de l'idéologie qui le sous-tend, ma délégation estime nécessaire la prise de mesures urgentes et adéquates en faveur de l'assistance humanitaire aux populations dans le besoin, du dialogue et de la réconciliation nationale, de la lutte contre la corruption et d'un gouvernement vertueux et inclusif sans omettre, bien sûr, la tenue d'élections crédibles, provinciales comme législatives, et de la reddition des comptes. À ce propos et fort heureusement, d'ailleurs, il convient de relever pour s'en féliciter les efforts des plus hautes autorités iraquiennes – je pense notamment au Président et au Premier Ministre Al Abadi - efforts pour favoriser le dialogue et la réconciliation nationale, notamment les visites qui ont été effectuées dans le Kurdistan iraquien où, en plus de la reconstruction post-Daech, des échanges importants ont porté notamment sur les élections, les développements politiques aux niveaux régional et international, et les relations entre les deux Gouvernements. Dans ce contexte, il nous semble important de veiller au renforcement de la coopération, notamment dans le cadre de l'opération en cours à Mossoul, entre les forces armées iraquiennes et les peshmerga, tout en continuant, bien sûr, de donner la priorité à la protection des civils.

De plus, nous invitons la communauté internationale à poursuivre ses contributions en faveur de la fourniture humanitaire, en particulier le financement du plan d'intervention humanitaire, lancé à Bruxelles en décembre 2016, estimé à 985 millions de dollars pour couvrir les besoins des 6,2 millions d'Iraquiens vulnérables, parmi lesquels nous comptons, hélas, de nombreux déplacés, notamment depuis le début de l'opération à Mossoul. À ce sujet, je tiens à relever le sort particulièrement difficile des enfants et à condamner les atrocités auxquelles s'adonnent les terroristes, atrocités telles que les viols, les exécutions sommaires, les conversions forcées, notamment des yézidis, et le recours à des armes chimiques, toutes actions qui peuvent être constitutives de crimes de guerre.

Je voudrais également condamner l'utilisation de civils comme boucliers humains, ainsi que les assassinats ciblés auxquels s'adonne Daech, toutes actions qui sont contraires au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme et dont les auteurs, bien sûr, doivent dûment rendre compte.

Pour terminer, je voudrais saluer l'action vitale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au service de la stabilité et du progrès en Iraq, en particulier dans les zones qui étaient sous l'emprise de Daech, et saisir aussi l'occasion pour lancer un appel à contributions au profit du mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate, dont les besoins supplémentaires se chiffrent à 500 millions de dollars. Grâce à ce mécanisme, faut-il le rappeler, le PNUD accompagne déjà 500 projets, notamment à Mossoul et à Ninive.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Ján Kubiš, de son exposé. Nous réaffirmons notre plein appui au

Représentant spécial dans l'accomplissement de ses fonctions, ainsi qu'à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans les efforts qu'elle déploie pour promouvoir la sécurité et la stabilité dans le pays.

Nous saluons les grandes victoires remportées par les forces iraquiennes ces derniers mois en vue de libérer le territoire iraquiens de l'emprise des organisations terroristes violentes. Cela n'a été possible que grâce à l'action concertée de toutes les forces iraquiennes et à leur volonté de joindre leurs efforts pour éliminer ce fléau qui menace la sécurité et la stabilité de l'Iraq. Nous saluons également les efforts du Gouvernement iraquien, qui s'attache à assurer la protection des civils dans le cadre des opérations militaires en cours visant à libérer Mossoul. Nous demandons au Gouvernement de continuer à adopter cette approche pour réduire les pertes en vies humaines parmi les civils, surtout en ce moment où les combats se déplacent dans des quartiers densément peuplés.

Alors qu'approche la fin de la campagne de libération de Mossoul, nous réaffirmons que pour éliminer le terrorisme, instaurer une paix durable et promouvoir la stabilité dans le pays, il faut élaborer une démarche globale qui ne repose pas uniquement sur les aspects militaires et de sécurité, mais qui englobe également les aspects politiques, économiques et sociaux. À cet égard, l'Égypte se félicite des efforts déployés par la communauté internationale pour contribuer à la stabilisation en Iraq, en particulier le travail du mécanisme de financement pour la stabilisation immédiate.

Nous soulignons que pour instaurer la stabilité dans les zones libérées, en plus des projets de développement de base, il faut assurer le retour volontaire des déplacés dans leurs foyers en toute sécurité et dans la dignité et s'abstenir de modifier la composition démographique des différentes régions, afin d'éviter toute marginalisation d'un groupe par rapport à un autre. Il importe également d'adopter une approche globale pour ce qui est de la gouvernance des zones libérées pour répondre aux aspirations des habitants de ces zones et renforcer la stabilité.

Par ailleurs, il est essentiel de continuer à appuyer l'Iraq dans ses efforts en faveur des réformes économiques et du développement, surtout que la prochaine phase de reconstruction des zones libérées constituera un lourd fardeau pour l'économie iraquienne. Par conséquent, nous sommes favorables à la tenue d'une conférence des donateurs pour mobiliser l'appui international nécessaire pour aider l'Iraq durant cette phase historique. L'Égypte se félicite des efforts déployés en Iraq pour parvenir à une réconciliation nationale véritable et rassembler toutes les composantes du peuple iraquien, sans marginaliser qui que ce soit sur le plan politique. Tout au long de son histoire, l'Iraq a tiré sa force et sa stabilité de la diversité et de l'harmonie qui régnaient dans tout le pays. Par conséquent, nous réaffirmons qu'il est essentiell de parvenir à la réconciliation grâce à un dialogue véritable entre toutes les composantes de la société iraquienne pour s'attaquer aux causes profondes qui ont conduit à la propagation des idéologies terroristes, en vue de garantir la stabilité et la sécurité en Iraq à long terme. Nous saluons à cet égard les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Égypte est fermement convaincue que la force et la stabilité de l'Iraq passent par son intégrité territoriale et sa souveraineté. Nous rejetons toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Iraq, en particulier les interventions qui alimentent les conflits confessionnels et exacerbent les divisions au sein du peuple iraquien, car elles favorisent l'extrémisme et le terrorisme, qui causent des souffrances aux Iraquiens et font payer un lourd tribut aux peuples de la région.

À cet égard, l'Égypte condamne les frappes aériennes turques dans le nord de l'Iraq. Il s'agit d'une violation inacceptable de la souveraineté de l'Iraq et qui ne saurait être justifiée en aucune circonstance. Cela ne fait que compliquer davantage la situation dans la région et saper les efforts de lutte contre le terrorisme.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Iraq (S/2017/357) et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous nous joignons aux autres orateurs pour exprimer notre sympathie et notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement iraquiens à la suite de l'attentat terroriste perpétré tout récemment.

Nous avons suivi de près l'évolution de la situation en Iraq. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent demeure une priorité importante et nous nous félicitons des progrès réalisés par le Gouvernement iraquien, les peshmerga, les forces de mobilisation populaire et les combattants locaux, avec l'appui de la

coalition internationale contre l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) en vue de libérer l’ouest de Mossoul de l’EIIL à la suite de la libération de la partie orientale de la ville. Nous nous félicitons de la coordination entre les forces de sécurité iraquiennes et les autres forces, qui a été cruciale pour les progrès réalisés récemment et nous sommes d’avis qu’elle sera également essentielle pour vaincre définitivement l’EIIL. Cette coordination sera également d’une grande importance, non seulement pour lutter contre le terrorisme, mais aussi pour s’attaquer aux autres graves problèmes qui se posent dans le pays, sur le plan politique et de la sécurité.

Les avancées significatives dans la lutte contre l’EIIL n’ont pas été réalisées sans difficultés. La situation humanitaire, en particulier la situation des personnes déplacées, et le nombre élevé de victimes civiles sont préoccupants. En ce qui concerne les allégations relatives à l’emploi d’armes chimiques, nous prenons note des vues exprimées par le Gouvernement iraquien et du travail effectué par l’Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec des agents du Département de la santé et de la protection civile pour s’assurer que les personnes susceptibles d’avoir été exposées à des agents chimiques ont été identifiées et traitées.

Comme l’indique le rapport du Secrétaire général, ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus touchés par les combats en cours. La protection des civils revêt une importance primordiale et nous saluons à nouveau l’engagement du Gouvernement à accorder la priorité à la protection des civils dans la campagne de Mossoul. Nous espérons que les organismes compétents des Nations Unies et les autres acteurs feront tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir aux personnes déplacées suite à cette campagne l’aide dont elles ont besoin, en étroite coopération avec le Gouvernement iraquien.

Le rétablissement de l’administration civile et la reprise des services de base dans les zones libérées seront essentiels pour normaliser et stabiliser la situation. Nous prenons note des efforts déployés en faveur d’un dialogue politique sans exclusive et de la réconciliation en Iraq. Nous espérons que ces efforts permettront de mettre fin aux divisions confessionnelles et politiques et de promouvoir l’unité dans le pays. À cet égard, nous saluons l’appui de la MANUI à ces efforts.

Enfin, la visite effectuée récemment par le Secrétaire général en Iraq et sa rencontre avec les dirigeants du pays ont été importantes pour transmettre un message de solidarité, alors que l’Iraq poursuit ses efforts pour lutter contre le terrorisme et relever les défis multiples auxquels il est confronté. Nous nous rallions à l’appel que le Secrétaire général a lancé à tous les acteurs politiques iraquiens pour qu’ils engagent un dialogue national sur une large base représentative en vue de garantir une paix et une réconciliation durables. Il s’agit d’un appel on ne peut plus pertinent, étant donné que la crise iraquienne dure depuis trop longtemps.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l’Uruguay.

Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé exhaustif. Je tiens aussi à exprimer nos condoléances au représentant de l’Iraq, aux autorités iraquiennes et aux proches des victimes des attentats terroristes qui ont frappé récemment ce pays.

L’Uruguay salue les efforts inlassables déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général et la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq (MANUI), en étroite coordination avec le Gouvernement iraquien, qui accomplissent un travail très important et efficace pour faire face aux diverses situations d’urgence auxquelles ce pays est confronté depuis des années.

L’Iraq continue de faire face à de nombreux défis graves sur le plan humanitaire, politique, économique et de la sécurité. Toutefois, il ne fait aucun doute qu’à l’heure actuelle, la lutte contre le terrorisme constitue le principal défi. Pour cette raison, nous appuyons les efforts considérables déployés par le Gouvernement iraquien pour contrer la grave menace que représente le groupe terroriste Daech pour sa souveraineté et son intégrité territoriale et pour la sécurité de tous ses habitants; menace qui touche également la République arabe syrienne et dont aucun pays n’est à l’abri, étant donné que les agissements criminels de ce groupe, ainsi que des entités et des individus qui lui sont associés, ne connaissent pas de frontières.

Nous sommes en accord avec le Secrétaire général qui a déclaré dans son rapport (S/2017/371) qu’il était nécessaire de trouver un mécanisme approprié pour garantir qu’il serait rendu compte des horribles crimes commis par Daech en Iraq, parmi lesquels des crimes de guerre, des crimes contre l’humanité et peut-être même un génocide. Nous avons la certitude qu’à la différence de ce qui s’est malheureusement passé jusqu’ici en Syrie, le Conseil pourra rapidement parvenir à un consensus afin d’enquêter sur ces crimes, y compris l’utilisation possible d’armes chimiques, et de juger leurs auteurs.

Nous réaffirmons que la lutte contre le terrorisme doit être livrée dans le cadre du droit humanitaire international et du droit des droits de l'homme, et qu'elle doit être concertée au sein de l'ONU afin d'éviter que des atrocités semblables à celles commises par ces groupes ne se reproduisent. Il est clair que les opérations militaires n'élimineront pas à elles seules la menace du terrorisme en Iraq. Les dirigeants politiques iraquiens doivent travailler à surmonter leurs divisions et leur traditionnelle méfiance mutuelle avec l'intention de parvenir à un large accord sur la réconciliation nationale, qui leur permettra de tourner la page après tant d'années de souffrances endurées par le peuple iraquien du fait de profondes divisions entre les sectes et les religions.

La formulation de politiques visant à promouvoir l'autonomisation de la femme est un sujet auquel l'Uruguay attache une importance particulière. À cet égard, nous appelons le Gouvernement iraquien à progresser dans la promotion et la défense des droits des filles et des femmes et à promouvoir l'égalité des sexes, à renforcer la participation politique des femmes et à s'occuper du problème critique de la violence sexuelle dans les conflits comme arme de guerre et acte de terrorisme.

Concernant Mossoul, la situation humanitaire de la population civile qui s'y trouve encore, et aussi de ceux qui ont réussi à s'échapper, demeure très difficile. Les opérations militaires pour la reconquête de la ville ont produit l'une des plus graves crises humanitaires de notre temps, et elle est loin de prendre fin. Nous sommes préoccupés par la situation des centaines de milliers de civils qui sont encore pris au piège à Mossoul, en particulier par celle des groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants, et par le fait que Daech les utilise comme boucliers humains, ce qui fait une nouvelle fois la preuve de sa lâcheté et de son mépris pour la vie humaine.

Dans un contexte aussi complexe, nous continuons d'exhorter les autorités iraquiennes à observer leur objectif déclaré de donner priorité à la protection et la sécurité des civils dans cette offensive contre Daech et à coordonner avec les Nations Unies la vaste réponse nécessaire à l'urgence humanitaire qu'elle a causée. La remise en état de l'infrastructure civile, une prestation normale des services et le retour progressif des personnes déplacées dans leurs foyers doivent constituer les objectifs premiers après la libération de Mossoul, qui apparaît imminente.

De même, il doit être clair que la lutte contre le terrorisme ne prendra pas fin avec la reconquête de Mossoul. La découverte de charniers qui semblent contenir des milliers de corps reflète la dimension des horreurs commises par Daech en Iraq, de même qu'en Syrie, ces dernières années. En dépit des défaites qu'il a récemment essuyées et de la diminution du territoire sous son contrôle, Daech s'est avéré fort apte à survivre, ses combattants s'échappant vers la Syrie à travers la frontière fort peu étanche entre ces deux pays, qu'il contrôle depuis des années. La bataille de Mossoul ne saurait donc marquer la fin de la guerre contre le terrorisme, mais un important jalon qui permet de consolider les progrès déjà réalisés.

Un effort considérable, coordonné entre l'Iraq et la coalition anti-EIIL, sera encore nécessaire pour remporter une complète victoire sur un groupe criminel qui n'a jamais été et ne sera jamais un État, mais seulement une bande de criminels dont l'unique motivation est de détruire, avec les méthodes les plus cruelles possibles, tout ce qui ne s'aligne pas sur ses croyances extrémistes.

Pour terminer, concernant les disparus originaires du Koweït et d'autres pays, et le pillage du patrimoine koweïtien durant la première guerre du Golfe, nous prenons note de la coopération entre les deux pays et nous encourageons le Gouvernement iraquien à redoubler d'efforts pour s'acquitter de ses obligations internationales et pour faire la clarté sur ces deux questions dès que possible.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Marzooq (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais pour commencer féliciter la République de l'Uruguay d'assumer la présidence du Conseil ce mois-ci. Nous remercions la mission de l'Uruguay de tous les efforts qu'elle a déployés et celle des États-Unis d'Amérique de ses efforts durant la présidence de ce pays le mois dernier.

Je salue l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš, et les efforts de son équipe, et nous l'assurons de notre plein appui.

L'Iraq entre dans une nouvelle phase de sa juste guerre contre les gangs terroristes de l'État islamique de l'Iraq et du Levant (EIIL). Ceci impose de fournir

à l'Iraq tout l'appui et toute la coopération nécessaires pour relever les défis de la phase d'après-EIIL. C'est un point important, car nous souffrons de difficultés financières dues à la baisse du cours du pétrole. C'est pourquoi mon Gouvernement a élaboré une vision d'ensemble basée sur ses priorités, notamment sur les dimensions économique, sociale et sécuritaire, qui serve les intérêts des Iraquiens. Je voudrais résumer cette vision à l'aide des points suivants.

Premièrement, le souci majeur doit être de rétablir la sécurité, la stabilité et les services de base, et de permettre aux personnes déplacées de regagner leurs foyers et de prendre part au processus de redressement et de reconstruction d'après-Daech. Cela s'ajoute à l'obligation de dispenser des soins aux familles des blessés et de ceux qui ont fait le sacrifice ultime, et de reconstituer la société afin de mettre fin à la culture de haine et de violence et d'effacer toutes les traces de la présence de l'EIIL. Aucun effort ne doit être épargné pour atteindre ces objectifs humanitaires et nationaux.

Deuxièmement, il est important de garantir l'engagement de respecter les autres et de coexister avec les personnes appartenant à des milieux religieux et idéologiques différents. Ceci impose de respecter la sainteté des lieux de culte, condition première de la réconciliation intercommunautaire.

Troisièmement, nous ne pouvons permettre le retour des tendances négatives qui régnaient en Iraq dans la phase d'avant-EIIL. Cette phase a été marquée par une forte tension entre les sectes, ce qui n'était pas dans le meilleur intérêt de mon pays, et cela a permis à Daech de saisir le contrôle de villes et de gouvernorats. C'est pourquoi nous devons nous engager à suivre cette voie, où la qualité de citoyen, l'unité et la coopération occupent une place majeure. Nous ne devons jamais laisser Daech ni aucun autre groupe criminel terroriste reparaître. Nous devons surveiller les villes libérées et empêcher de nouvelles cellules terroristes d'y faire surface.

Quatrièmement, il importe d'établir des relations de bon voisinage avec les pays voisins ou de la région. Nous devons prendre des décisions indépendantes en tant qu'Iraquiens et nos positions ne doivent pas nous être imposées par les intérêts d'autres pays.

Cinquièmement, le droit de porter des armes n'appartient qu'aux représentants de l'État et il ne doit pas y avoir d'exceptions à cet égard. Le pouvoir judiciaire et les organes de répression doivent être entourés d'un respect total.

Sixièmement, nous devons continuer de lutter contre la corruption, car elle nourrit plus que tout autre facteur le terrorisme et le crime.

Septièmement, les institutions d'État ne doivent pas être des forums se prêtant à l'interventionnisme politique. Il doit y avoir un partage du pouvoir afin de garantir la justice et l'égalité des chances, et il faut se reposer sur un personnel efficace, spécialisé qui soit capable de travailler en toute indépendance et à un niveau professionnel.

Le Gouvernement iraquien rend hommage aux différentes forces iraquiennes – Armée, police locale, peshmerga, forces de mobilisation populaire, forces tribales placées sous le commandement des opérations conjointes – aidées par les forces de la coalition internationales, pour les immenses sacrifices consentis et les victoires enregistrées dans le cadre de l'offensive menée pour libérer Mossoul. La partie de la ville située sur la rive gauche a été entièrement libérée, et les opérations pour recouvrer la partie située sur la rive droite se poursuivent selon les plans convenus. Au total, 90 % de cette partie de la ville ont été déjà repris, et nos troupes avancent en s'efforçant de protéger les civils que les terroristes utilisent comme bouclier humain.

Les différentes autorités officielles dans les régions libérées œuvrent au retour à la normale dans les quartiers libérés, en procédant à l'enlèvement des mines qui y ont été disséminées, en prélude au retour des déplacés et en offrant aux habitants les services dont ils ont besoin pour recommencer à vivre normalement.

Nous invitons la communauté internationale à participer aux efforts de reconstruction et de stabilisation dans les villes qui ont subi d'énormes dégâts. Le Gouvernement de mon pays est conscient du lien qu'il y a entre le développement durable et la paix et la sécurité. Des efforts redoublés sont déployés à cet égard avec l'aide des Nations Unies, en premier lieu le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a organisé une conférence financée par l'Union européenne (UE) aux fins de l'élaboration d'un plan de développement quinquennal 2018-2022 en vue d'atteindre les objectifs arrêtés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le plan contient de nouveaux concepts qui visent à renforcer la décentralisation administrative et à dynamiser le secteur privé; qui mettent l'accent sur l'être humain et encouragent l'essor économique et

l’investissement dans l’éducation, la santé et les servies de bases; et qui favorisent l’autonomisation des jeunes, la participation des femmes et des catégories vulnérables, la création de possibilités pour les catégories les plus pauvres et l’appui aux petites et moyennes entreprises.

Le Gouvernement et le peuple iraquiens remercient tous les pays participant à la coalition internationale, notamment les États-Unis d’Amérique et l’Union européenne, et les pays qui n’y sont pas parties, de leur appui et de leur participation active à la lutte contre les bandes terroristes de Daech qui représentent une menace mondiale, ainsi que du soutien logistique et militaire qu’ils apportent aux forces de sécurité iraquiennes dans le strict respect de la souveraineté et l’intégrité territoriale de l’Iraq.

Le 25 avril 2017, les forces turques ont attenté de façon flagrante à la souveraineté iraquienne, violant ainsi le principe de bon voisinage et les normes du droit international, notamment la Charte des Nations Unies. Ces forces ont en effet violé plusieurs fois l’espace aérien et le territoire iraquien en tirant plus de 20 missiles sur le mont Sinjar, dans le nord du pays, tuant et blessant un grand nombre de peshmerga. Je saisis cette occasion pour demander au Conseil d’assumer sa responsabilité juridique et morale en veillant à ce que ces violations ne se répètent pas, afin de contribuer ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil doit aussi demander à la Turquie de retirer ses troupes du territoire iraquien et de respecter les relations de bon voisinage, aux fins de la paix et la sécurité régionales et internationales, car ce genre de violations risquent de compliquer la situation dans la région et d’y accroître les tensions et l’instabilité.

Dans le même ordre d’idées, l’Iraq demande instamment à la communauté internationale d’établir, en matière de lutte contre les combattants terroristes étrangers, des normes juridiques strictes érigeant en infraction les différentes actions que mènent ces terroristes dans d’autres pays, notamment l’intention de rejoindre les rangs des groupes terroristes, de recevoir une formation ou de se déplacer à l’étranger à des fins de terrorisme. Il convient aussi de renforcer les mesures de contrôle, notamment en matière de délivrance de visas, et l’échange de renseignements avec les pays de destination en vue de mieux endiguer le flux des combattants terroristes étrangers, en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L’Iraq est en train d’étudier les options présentées par la campagne mondiale visant à traduire Daech en justice. Nous nous employons, avec l’aide de nos partenaires, à réunir les preuves sur les crimes commis par les bandes terroristes de Daech en Iraq et à les conserver, d’une façon qui préserve notre souveraineté et les compétences de notre justice et qui renforce ses capacités pertinentes.

S’agissant des personnes déplacées à l’intérieur du pays, la participation des pays amis et frères aux efforts visant le retour à la stabilité et à la reconstruction des régions reprises par les forces iraquiennes à Daech est un facteur important contribuant à l’amélioration de la situation humanitaire des personnes déplacées en raison de la guerre contre le terrorisme.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au Gouvernement japonais pour son aide et pour le financement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets au Moyen-Orient, où il s’apprête à lancer en Iraq un projet sous le slogan « Améliorer l’impact et l’efficacité de la police de proximité dans les régions nouvellement libérées en Iraq », en partenariat avec le Gouvernement iraquien et le Haut-Commissariat aux droits de l’homme.

L’Iraq apprécie aussi les efforts de la MANUI et des organismes spécialisées des Nations Unies fournissant une assistance aux déplacés. Ils accomplissent un travail crucial en matière humanitaire et de secours en vue de la stabilisation et de la réalisation de la réconciliation sociale. Nous exhortons à cet égard la communauté internationale à financer nos programmes pertinents en Iraq.

Le Gouvernement iraquien s’attache inlassablement à renforcer ses relations avec les pays arabes frères et les pays voisins, notamment l’Arabie saoudite, le Koweït, la Jordanie, la Turquie et l’Iran, outre ses relations continues avec le Gouvernement syrien. L’Iraq attend avec intérêt de voir les membres du Conseil de sécurité unir leurs efforts en vue de trouver au conflit en Syrie une solution globale qui soit acceptable par toutes les parties syriennes, d’éliminer les organisations terroristes qui y opèrent et de stopper l’appui régional qui leur est apporté.

Le Gouvernement iraquien est disposé à redoubler d’efforts pour avancer sur les dossiers relatifs aux archives nationales du Koweït et aux ressortissants koweïtiens disparus. À cette fin, le Ministère iraquien de la défense met tout en œuvre pour recueillir et vérifier les informations fournies par les témoins, notamment en se rendant sur les sites où se trouveraient les disparus et prisonniers koweitiens. Les travaux d’excavation ont recommencé dans la zone B du site de Khamisiya.

Quant aux sites de Karbala, le Ministère de la défense a creusé 102 tranchées sans parvenir à des résultats concrets. Il n'y a rien de nouveau concernant les sites d'Al-Jahra et de Radwaniya. Par ailleurs, les fouilles se poursuivent sur les sites situées dans la base navale du Koweït, en présence des témoins. Les Ministères des affaires étrangères et de la défense poursuivent leur campagne de sensibilisation et d'information et continuent de lancer des appels à témoins par le biais des télévisions satellitaires et des journaux officiels en vue d'obtenir des informations avérées, et de se rendre sur les sites en vue d'obtenir des indices concrets et sûrs qui leur permettraient de déterminer la localisation des sites d'inhumation présumés des ressortissants disparus et de localiser les prisonniers koweitiens.

Enfin, nous saluons le travail effectué par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et son équipe s'agissant de fournir des conseils au Gouvernement iraquien. Nous saluons aussi les activités que mène la MANUI aux fins d'un Iraq uni, stable et libéré du terrorisme.

La séance est levée à 16 h 50.